

du bien de la religion, a été rejeté. Il est certain que Rome n'aurait jamais approuvé leur action. Il y avait dans cette proposée loi une clause, No 7 je crois, qui me paraissait contraire aux libertés de l'Eglise et il n'était certainement pas convenable à des catholiques de pétitionner pour un système contre leurs plus importants intérêts. J'espère que les Canadiens du Maine ne feront plus jamais une aussi stupide demande. Je n'ai pas entendu dire qu'un seul prêtre fût en faveur de cette proposée loi, et s'il y en avait, ils auraient certainement été coupables d'une grande erreur. Ces bons Canadiens ne sont pas toujours suffisamment éclairés sur les moyens à prendre pour arriver au but désiré. Soit par ignorance ou par malice, ils ont conduit dernièrement dans les journaux une campagne que tous doivent déplorer. Ces journaux, soi-disant catholiques, devraient être condamnés. Parce qu'ils ont outragé leur évêque, ils ont méprisé l'autorité épiscopale et ont porté beaucoup de scandale. Ont-ils enfin reconnu leur tort? Ce que j'y ai lu était certainement très à regretter. Rien n'est plus propice à paralyser complètement le ministère du prêtre et ruiner la foi. Personne ne pensera qu'il soit juste d'abaisser la religion ou l'autorité de l'Eglise aux yeux du public simplement pour sauvegarder des intérêts très mineurs."

Nous pourrions mettre le doigt et sur celui qui a écrit cette lettre et sur celui qui l'a reçue. Tout ce que nous voulons faire, à ce sujet, c'est d'inviter ce prêtre canadien à essayer d'introduire dans la province de Québec le système simoniaque qui fleurit dans le diocèse de Portland. Ce qu'il y a de plus étrange c'est que tous ceux qui combattent la loi présentée par nos compatriotes du Maine pas un seul, à commencer par l'évêque, n'en cite une ligne!

Et puis qu'elle est cette lumière canadienne accueillie avec tant de faveur par l'évêque de Portland. Nommez votre homme, monseigneur; ce n'est pas un canadien-français. Nous n'avons pas parmi les nôtres de gaffeur de cette envergure-là.

Et puis vous avez vu l'argument qu'il invoque. Peu